



Problème de pension alimenaire pension alimentaire

Par **cristia**, le **08/12/2008** à **14:32**

j'ai été hospitaliser durant deux mois et mon ex mari déduit la pension alimentaire pour ces deux mois ou il a pris en charge les enfants en a t'il le droit. IL les deduit 1 ans après mon hospitalisation sans m'informer il a fait un arret de prelevement sans m'en avertir a l'avance merci de bien vouloir me repondre car je ne sais quoi faire si je doit porter plainte ou ecrire au juge ou qu'elle autre solution je n'ai pas les moyens de payer un avocat pour traiter ce sujet. je ne vous pas quoi ajouter a cette question aussi je la replis avec des lettres